



Dossier behandeld door
traité par

Halle, le 15 septembre 2025.

Ref.
Bijlage(n)
Annexe(s)

CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE EXTRAORDINAIRE 2025

Compte tenu des dispositions de l'article 24 des Statuts

le Président National vous invite à une **Assemblée Générale Nationale Extraordinaire**, qui aura lieu le **mardi 30 septembre 2025 à 17h00**, dans le bâtiment administratif RFCB (salle « De Witte Duif ») situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

ORDRE DU JOUR

1. NOMINATION de deux CENSEURS

- en remplacement de Monsieur DENEYER Philippe – décédé
- en remplacement de Monsieur CALLEBAUT Guy – retrait de son mandat national conformément à l'article 45 des Statuts RFCB

2. MODIFICATION aux STATUTS RFCB :

Article 23.1.B

B. Troisième Assemblée Générale Statutaire Nationale de début novembre :

1. examen des plaintes éventuelles sur le déroulement des élections **provinciale et nationale** au sein des EP/EPR **et de la RFCB**;
2. nomination des mandataires nationaux **et provinciaux**;
3. ratification de la composition des divers conseils de gérance au sein des EP/EPR, désignés par les nouveaux élus des comités des EP/EPR;

...

Le Président National,

Pascal BODENGIEN



v.z.w. KBDB

Vereniging zonder winstoogmerk. Aangenomen door de FOD van Financiën en Volksgezondheid
Association sans but lucratif. Agréée par les SPF des Finances et de la Santé Publique
Ondernemingsnummer - Numéro d'entreprise 0407138001

RFCB a.s.b.l.



Gaasbeeksesteenweg 52-54 || 1500 Halle

Tel: 02 537 62 11 • Fax: 02 538 57 21

KBC BE79 4338 2420 0133

www.kbdb.be - nationaal@kbdb.be

BIC KREDBEBB

www.rfcb.be - nationale@rfcb.be